

Médecins:

Dr MADAY: 02.96.86.39.86 Dr BROC: 02.96.88.09.28 Du samedi au dimanche soir : le 15 ou 112 (mobile) Cabinets Infirmiers:

A domicile ou au cabinet sur RDV

- Plévenon:

Thomas NASCIMBENI Consultation IPA, 02.96.89.79.27

Infirmerie du Cap: Marina MARTEAU, Martine TEXIER

Soins infirmiers 1, Rue du Freschet, 09.62.68.61.38.

- Pléhérel bourg: Diana HERVE 02.96.41.59.94

Numéros d'urgence:

- POMPIERS (le 18 ou Port. 112) SAMU (le 15)

- POLICE/GENDÀRMERIE (le 17) - PHARMACIE de garde (3237)

- VETERINAIRE (3115) 24/24 et 7i/7. Le n° d'urgence est gratuit (pour chiens et chats)

Secours en mer :

- Depuis le littoral : (196) - En mer : radio VHF : canal 16

demandez le cross

- violences sur les enfants : 119

- violences conjugales: 3939 <u>Pompes funèbres</u>

Entreprise GUILLEMETTE: 02.96.41.30.21

Pompes Funèbres du Cap Fréhel: 02.79.41.02.21

Ambulances du littoral : 02.96.72.15.66 06.16.97.53.06

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi:

(TPMR : mobilité réduite) 06.16.97.53.06

Décès : Monsieur André Crétual décédé le 24/12 à l'âge de 74 ans à Saint Brieuc. Monsieur le Maire et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à la famille.

Remerciements: Les enfants et petit enfant de Henri Charmes, Jean-Christophe, Catherine, Claire et Théo ainsi que toute leur famille ont été touchés par tous les gestes d'affection montrés à l'occasion de son décès. Ils remercient tous ceux qui se sont manifestés par leur présence, paroles et mots de soutien, leurs émotions et les belles fleurs.

N° 117 Jeudi 9 ianvier 2025

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG

Mail:mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi: 9h-12h et 14h-16h30.

Samedi: 10h-12h. Fermée le mercredi. Heures d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi: 9h-12h. Samedi: 10h-12h. Fermée le mercredi. **302.96.41.43.06.** 4 rue du Cap -

22240 PLEVENON.

Mot du Maire

Au nom du Conseil Municipal, je m'adresse à vous, cher es concitoyen.nes, en cette heure empreinte de promesses, où l'aube d'une nouvelle année se lève, radieuse et pleine d'espoir.

Que l'an de grâce 2025 vous soit un écrin de santé, un océan de bonheur, et que chaque projet, tel un oiseau en vol, trouve son ciel de réussite.

Nous vous convions, avec une joie sincère, le 11 janvier à l'heure où l'horloge de la ville sonnera onze coups, pour célébrer ensemble les vœux du Maire.

Ce moment de communion sera suivi, comme un doux refrain, d'un verre d'amitié, un instant partagé après le discours qui, tel un souffle d'inspiration, saura nous unir dans l'amour de notre belle commune de Plévenon.

Venez nombreux, car c'est ensemble que nous bâtirons les lendemains éclatants!

Hervé Van PRAAG

INFORMATIONS MUNICIPALES

Abonnement papier au Plein Phare : Les personnes désireuses de s'abonner au journal de la commune peuvent déposer leur demande à la mairie. Le montant s'élève à 36.14€ pour l'année 2025.

Dépôt arbres de noël : L'emplacement dédié aux dépôts des sapins de noël se situe à l'entrée des services techniques de la





Recensement de la population:

janvier 16 et jusqu'au février 15 inclus, Μ. Ewen Besnoux et

Jean-François Le Borgne, agents recenseurs, passeront chez vous frapper aux passeront portes pour distribuer les notices, vous aider à répondre sur internet, questionnaires papier.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Mais à quoi sert le recensement?

1— <u>Des chiffres pour construire demain</u>: Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

2- <u>Utiles pour vous</u>: Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour collectivité. 3- <u>Utiles pour les communes et les politiques publiques</u> : Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. 4- Utiles pour les entreprises et les associations : Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population... Les résultats du recensement seront disponibles prochainement sur insee.fr. **Travaux :** La chaussée sera rétrécie à la circulation et le stationnement interdit au niveau des chantiers : La Roche aux Cygrons jusqu'au 01/04 (mise en place d'une benne à gravats). Allée de Besnard jusqu'au 24/01 (eau potáble). Plévenon hors agglomération jusqu'au 19/01 et La Métairie du Meurtel le 20/01 publique. téléphoniques). Maintenance de l'éclairage Coupures de courant : Rue du Cap, Rue de Château Serein, Allée du Dolmen, chemin de la Thébaudais, Impasse du Paradis, Rue des Vaux, Les Grèves d'en Bas, Rue des Plages, Rue du Pont Pivert Rue du 31/01 Tirant Rue de la Ville Hingant le (coupures de courant). Autorisation d'exploiter des parcelles agricoles sur la commune : Les demandes sont affichées à préfecture SUL le site de la des Côtes d'Armor. Autorisations d'exploitation de cultures marines : L'avis d'enquête publique est consultable du 02/02 à l'accueil de la mairie le ou sur site de plevenon.fr Coupe de bois sur les terrains communaux: Pour une meilleure gestion du planning des coupes, vous pouvez , dès à présent, vous inscrire à l'accueil de la mairie jusqu'à fin mars. « S'assoir sur un banc cinq minutes.....seul.e. ou avec qui vous voulez ». C'est exactement ce que la municipalité de Plévenon vous propose à travers une réflexion autour du mobilier urbain et plus particulièrement des bancs publics. Notre commune dispose déjà de bancs disséminés sur le territoire communal. Cette offre nous paraît insuffisante voire parfois inadaptée. Nous ne doutons pas que vous avez des idées pour utiliser ces bancs soit pour parler, se reposer, contempler... Nous vous invitons à participer à ce projet afin de mieux répondre à vos attentes. Vous pourrez faire part de vos propositions en terme de design ou d'emplacement soit par écrit sur le cahier de doléances soit dans une urne jusqu'au 31/01. Les deux possibilités se trouvent à l'accueil de la Mairie. N'hésitez pas à nous faire part du sens que vous mettez à votre proposition.



<u>Dates à retenir</u> :

Agence Postale:

Les vœux du maire : le 11/01 à 11h00 à la salle des fête de Plévenon. Le repas des ainé.e.s : le 16/02 à la salle des fêtes de Plévenon. Inscription

jusqu'au 31/01.

Prochain conseil : le 23/01 à 19h30, à la salle du conseil. Diffusé sur You Tube.

<u>ATTENTION</u> !... EN RAISON DES VŒUX DU MAIRE LE SAMEDI 11 JANVIER, LA MAIRIE ET LA POSTE SERONT EXCEPTIONNELLEMENT FERMEES.

BIBLIOTHEQUE DE PLEVENON

Les bénévoles de la bibliothèque vous présentent leurs vœux de bonne année pour 2025 et vous attendent le mercredi 15 janvier à 15h00 pour un après-midi scrabble et le mercredi 22 janvier à 17H30 pour partager un moment de poésie.

France SERVICES

ESPACE France SERVICES

Mairie de Saint-Cast-le-Guildo (02.96.41.80.18):

Lundi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Jeudi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mairie de Matignon (02.96.41.24.40) :

Mardi : De 13h00 à 17h30 Mercredi : De 9h00 à 13h00 Vendredi : De 13h30 à 17h30

Mail: Matignon-saint-cast-le-guildo@france-services.gouv.fr.

DINAN AGGLOMERATION

La collecte de vos déchets évolue! Afin d'optimiser la gestion des déchets, Dinan Agglomération a défini une nouvelle organisation de leur collecte, plus adaptée aux enjeux de transition écologique de notre territoire, vers plus de réduction, de tri et de recyclage. Concrètement, quels sont les grands changements?

1- Les ordures ménagères : À partir du 27/01 prochain, votre bac à ordures ménagères sera collecté une fois tous les 15 jours. Afin de vous accompagner dans la réduction de votre volume d'ordures ménagères, Dinan Agglomération met à disposition des habitants du territoire des composteurs (cf dates sur le site). Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur chez vous, sachez qu'il existe des aires de compostage partagé sur le territoire et que de nouvelles aires seront installées prochainement. 2- La collecte sélective : En 2025, la consigne de tri sera la même pour tous les habitants du territoire : les emballages et les papiers devront être placés, en vrac, sans sac, dans le même contenant. Deux secteurs sont à distinguer sur le territoire : Les communes actuellement en points d'apport volontaire le restent (hormis La Vicomté-sur-Rance). Des colonnes complémentaires ont été installées là où cela était nécessaire ; Pour les communes de Aucaleuc, Bobital, Brusvily, Calorguen, Dinan-Léhon, La Vicomté-sur-Rance, Lanvallay, Le Hinglé, Pleudihen-sur-Rance, Quévert, Saint-Carné, Saint-Hélen, Saint-Samson-sur-Rance, Taden, Trélivan, Trévron, Vildé-Guingalan, la collecte s'effectuera en bac jaune (en remplacement des sacs jaunes) une fois tous les 15 jours à partir du 27 janvier 2025. Concernant le change. Le se de là même manière qu'auparavant. tri fait 3-<u>Des outils pour vous accompagner</u>. Afin de connaître vos jours de collecte (ordures ménagères et collecte sélective), des calendriers de collecte ont été créés pour chaque commune du territoire. Ils vous seront distribués en boîte aux lettres à partir de mi-janvier et seront également disponible en ligne sur le site de Dinan Agglomération (des exemplaires seront à votre disposition en mairie). Un mémo-tri est également à votre disposition afin de faciliter le tri au quotidien. Donc, pour Plévenon, la collecte se fera <u>un mardi sur deux - semaines impaires</u>. Jours fériés : la collecte aura lieu le lendemain. Pas de changement pour les jours de collecte avant cette date. Un calendrier des jours de collecte 2025 est disponible à la mairie et sur <u>plevenon.fr</u>. Enfin, pour réserver un composteur, consulter les aires de compostage, situer les points d'apport volontaire de votre commune ou pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous rendre sur <u>une proposition fr</u> que la consultation de la consultation de votre commune ou pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous rendre sur <u>une proposition fr</u> que la consultation de votre commune ou pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous rendre sur <u>une proposition fr</u> que la consultation de votre commune ou pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous rendre sur <u>une proposition fr</u> que la consultation de votre commune ou pour tous renseignements complémentaires vous proposition fra que la consultation de vous proposition de vous proposition de vous pour tous renseignements complémentaires vous proposition fra que la consultation de vous proposition de vous proposi renseignements complémentaires, vous pouvez vous rendre sur <u>www.dinan-agglomeration.fr</u> ou contacter le service Réduction et Collecte des Déchets de Dinan Agglomération au 02.96.87.72.72.

MAISON DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Voici 6 articles utiles et concernant les thèmes suivants :

- Bonus réparation, comment ça marche?

- Le chauffage au bois : un impact non négligeable sur la qualité de l'air

- Covoiturage : et si on s'y mettait ?

Quelle est la qualité de l'air dans les maisons de retraite ?

- Arnaques à la rénovation énergétique : comment les repérer ?

- SNIPER 1000, un insecticide dangereux et interdit!

Téléchargeable à cette adresse https://cooperation.mce-info.org/s/L4fozYTf33g6RNA

COMMERCE

Boulangerie Aux Délices du Cap : Ouverte du lundi au dimanche de 8h à 13h. Fermée le mercredi.

Boucherie Dalibot : Ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h00. Dimanche : ouverte 8h00à 13h00. Fermée le mercredi.

Crêperie Le Cap Fréhel : Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 15h00, le dimanche de 10h00 à 15h00. Fin du service de restauration à 14h00. Fermée le mardi.

Crêperie Chez Annie : Ouverte de 12h00 à 16h00 sauf le lundi.

Les Merveilles du Cap (Producteur d'huîtres et de moules de bouchot) : Ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15. Fermé le samedi et le dimanche. Zone Conchylicole - La Saudraie à Plévenon. Contact : 02.96.41.48.11

Cap Coiffure : Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 18h00. Le mercredi de 9h00 à 16h00. Le samedi de 9h00 à 17h00. Fermé le lundi. Contact : 09.79.21.63.67.

COMMERCE (suite)

La Ferme du Pont Pivert : Le magasin à la ferme est ouvert tous les vendredis de 10h00 à 12h30 au 21 rue du Pont Pivert à Plévenon. Nous vous proposons légumes de saison, confitures et glaces - Panier possible sur commande. Livraison à Fréhel et Plevenon. Contact: 07.83.33.41.06.

ASSOCIATIONS

Les P'tits Potes: Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle de notre association « Les P'tits Potes » qui se tiendra le samedi 18 janvier à partir de 16h30 à la salle fêtes de Plévenon (ouverture des portes à 15h30 pour les émargements et régler peut-être votre adhésion...). Nous comptons sur votre présence.

APPG: Si vous souhaitez mettre un bateau au Port St Géran à la saison prochaine, il est temps de faire une demande de mouillage (date limite le 31 janvier 2025) auprès de l'association des plaisanciers (appgsaintgeran@gmail.com) ou à la mairie. Le port peut accuéillir des bateaux jusqu'à 8,50m maximum. Pour toute question, vous pouvez également contacter le chef de port, Michel Erhel, au 06.24.42.11.67. **Fréhel Poker Club:** ouvrira le vendredi 17 janvier de 20h00 à minuit à la médiathèque de Fréhel. Venez défier vos adversaires au Texas Holdem. Pour tous renseignements: 06.22.22.20.55.

Resto du Cœur : La campagne d'hiver terminera le 06/03. Les restos seront ouverts tous les jeudis de 9h00 à 11h15. Centre de Matignon. Rue du Chemin Vert 22550 - Matignon. Tel : 02.96.80.52.91.

Steredenn - Espace femmes : Ateliers du mois de janvier (sur adhésion et inscription) :

Les mardis 14,21 et 28 Sophrologie de 14h00 à 15h15. Le jeudis 9 et 23 Un point c'est tout de 14h30 à 17h00. Les mardis 14, 21 et 28 Yoga de 10h30 à 11h30

Continuons de nous mobiliser pour l'égalité et contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles

Victimes de violences conjugales/violences sexuelles :

Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple sans RDV lundi/mardi/jeudi de 9h à 17h30. Possibilités d'accueillir les mineurs. Ligne directe : 02.96.85.60.02/07.60.51.79.53. Standard : 02.96.85.60.01.

Permanence du CDIFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) :

Le jeudi 30 de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00. Sur RDV au 02.96.78.47.82.

Plus d'infos à Espace Femmes Espace Steredenn (1er étage) 1 route de Dinard 22100 Dinan au 02.96.85.60.01. ou espacefemmes@steredenn.org

DIVERS

Emploi : - La Crêperie « Le Cap Fréhel » à Plévenon cherche un.e serveur.se polyvalent.e du samedi 8 février au dimanche 9 mars 2025. Horaires: 12h00-18h00. Repos le mardi. Contact 02.96.41.41.89. -Auxiliaire de vie expérimentée propose ses services du lundi au samedi (aide au lever/coucher, aide à la toilette, aide aux repas, courses, accompagnement RDV ou autres, ménage & repassage). Secteur Plévenon, Erquy, Plurien, Fréhel, La Bouillie, Pléneuf Val-André, St Alban, Hénansal, Matignon. Chèque emploi service / CESU déductible des impôts. Contact : 06.43.07.09.16.

Mission Locale : En janvier avec la Mission Locale...

Compétition des métiers : Plus de 50 métiers à découvrir dans un concours international qui permet à de jeunes professionnel.les de valoriser leurs talents et leurs savoir-faire! Observez-les en action lors de cette étape qui permettra de sélectionner les meilleur es et constituer l'équipe régionale qui défendra les couleurs de la Bretagne! Le 30 janvier, RDV à 9h30 à la Mission Locale, retour prévu vers 16h30. Transport et repas pris en charge. Des départs de Broons, Caulnes, Plancoët pour venir à Dinan peuvent être organisés. Parlez en à votre conseillère.

<u>Participez à nos ateliers!</u> Le 13 de 9h30 à 16h00 : Atelier CV. Le 15 à 14h00 : Découverte de la magie. Le 16 à 9h30 : Mission Intérim. Le 20 à 10h00 : Le B.A.-B.A. de la recherche d'emploi. Le 24, Spectacle théâtrale « Le feuilleton » : départ à 16h30 de la Mission Locale.

Permanences à la Mission Locale : Le 22 janvier de 10h00 à 15h30 : Armée de Terre et Marine.

Plus d'infos : Mission Locale, 5 rue Gambetta 22100 Dinan. Contact : 02.96.85.32.67. Mail : mldinan@mldinan.fr. Site : www.ml-paysdedinan.fr.

Portes ouvertes : - Au lycée Henri Avril, le 7 mars de 15h30 à 19h30 (Voie professionnelle) et le 8 mars de 9h00 à 13h00 (Voie professionnelle, générale et technologique). Adresse : 7, rue de Dinard - 22400 Lamballe. Renseignements au 02.96.50.70.70. - Les 25 et 26 janvier puis le 22 mars, Les Compagnons du Devoir et Tour de France organise leurs journées portes ouvertes sur le thème « Formez-vous autrement ». Plus d'infos sur le site <u>www.compagnons-du-devoir.com</u> ou 01.44.78.22.50.

Recherche : Logement sur Plévenon. 3 chambres + terrain. Contact : 06.60.24.49.22.

A vendre: - Ž28 vinyls 33 tours dont 4 coffrets. Musique classique, Jazz, Opéra, Opérette, Musique d'ambiance, Variétés françaises et anglaises années 70/80... A l'unité ou en lot. Prix à débattre. - Un manteau en peau de mouton retourné marron. Taille 40/42. Prix : 50€. Un manteau de fourrure taille en 44. Prix 100€. Contact 06.70.90.17.09.

Oublié : J'ai oublié ma canne aux pieds du portail du n° 22, rue de la Ville Hingant à Plévenon le 07/01/25 entre 18h et 18h30. Je prie la personne l'ayant trouvée de bien vouloir prendre contact soit avec la mairie, soit en m'appelant au n° 06.32.45.10.78.